



Montréal, le 21 novembre 2025

Madame Agnes Douard
Coordonnatrice – Affaires scientifiques
CRIUGM

Madame Douard,

Par la présente, nous accusons réception de votre don d'un bac de salade au poulet pané, proccuito et parmesan, d'un pot de biscuits et de 2 pots de viennoiseries. Nous tenons à vous remercier pour votre générosité. Chaque don alimentaire nous permet de réduire nos dépenses d'exploitation et de réinvestir davantage dans nos programmes de réinsertion.

En effet, appuyer la Maison du Père, c'est bien plus qu'assurer un gîte, un repas et la sécurité à des hommes qui se sont retrouvés sans-abri.

C'est permettre à des gens démunis physiquement et psychologiquement **d'avoir accès à des services adaptés à leur réalité.**

C'est redonner à des hommes la dignité qu'ils ne croyaient plus mériter.

C'est faire taire les préjugés afin qu'ils puissent **reprendre leur place dans la société.**

Encore une fois, merci de la confiance que vous nous témoignez.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Salutations,

Jaelle Begarin
Présidente-directrice générale